

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 35 (1890)
Heft: 6

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» tant de motifs pour adresser des actions de grâces au Dieu des armées. Notre intention est donc qu'à la réception de la présente, » vous vous concertiez avec qui de droit. Réunissez mon peuple » dans les églises pour chanter des prières, conformément à l'usage » et aux règles de l'Eglise en pareille circonstance. Cette lettre n'est » tant à autre fin, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

» De notre quartier impérial de Mojaïsk, le 10 septembre 1812 ».

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'état,

Signé, le comte DARU.



NOUVELLES ET CHRONIQUE

Tir fédéral. Ensuite de la délégation du comité central des carabiniers auprès des départements fédéraux des chemins de fer et de la guerre, et ensuite de démarches faites par les membres du Conseil fédéral préposés à ces départements, les chemins de fer suisses ont décidé d'accorder aux tireurs suisses qui seront munis d'une carte de légitimation signée par le comité central le transport depuis leur station à Frauenfeld et retour compris moyennant l'acquittement du billet simple-course ; ce billet simple-course donnera donc droit au retour gratuit. Mais il ne sera valable que quatre jours.

Cette facilité accordée par les chemins de fer suisses, sur la proposition du Jura-Simplon, sera sans doute bien accueillie par tous nos tireurs. Les sections qui ne font pas partie de la société fédérale feraient donc bien de se faire recevoir au plutôt si elles veulent jouir de ce gros avantage.

Le commandant de la IV^e brigade d'artillerie a publié un ordre de service très sévère contre la minauderie (Zierafferei) que des officiers apportent dans leur uniforme. Il est interdit aux officiers montés, en service et hors de service, de porter des culottes de drap (culottes de marche) et des culottes d'équitation, de même que des bottes à l'écuyère ; ils doivent toujours être vêtus du pantalon de cuir d'ordonnance. Sont interdits de même, les éperons fantaisistes et brillants, les ornements hors d'ordonnance, au sabre, à la cravate, etc.

Les autres officiers ont reçu un ordre semblable pour les inviter à s'en tenir à l'uniforme d'ordonnance à éviter la casquette « surélevée, aussi laide que sans goût », autres choses de fantaisie qui se sont peu à peu introduites dans l'uniforme.

(Revue.)

M. le colonel Arnold a donné, pour des raisons de santé, sa démission de commandant de la 15^e brigade d'infanterie.

— L'an dernier, la classe d'âge qui, la première, fut armée du Vetterli, passait de la landwehr dans le landsturm et les fusils rentraient aux arsenaux. Il a été intéressant d'examiner alors dans quel état de conservation se trouvaient les armes rendues. L'enquête et la statistique faites à cet égard ont prouvé qu'au moins les deux tiers des armes rendues à la Confédération après 24 ans de service, pouvaient être considérées encore comme excellentes et forment un matériel très utilisable. Les fusils les mieux conservés sont ceux fabriqués exclusivement dans les ateliers fédéraux.

(*Nouvelliste vaudois.*)

Berne. — Un jeune homme s'est suicidé lundi dernier, à Ostermündingen, avec une arme à feu. On assure que le motif qui a poussé ce jeune homme au suicide est le chagrin qu'il a éprouvé d'avoir été renvoyé de l'école de recrues ; il tenait beaucoup à faire du service militaire, mais comme il avait le cou un peu gros, il avait été libéré définitivement par le médecin de l'école. (Estafette.)

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé le capitaine B. Kräutler, à Lausanne, aux fonctions d'instructeur du corps cantonal des cadets, en remplacement de M. le major Vuagniaux, démissionnaire.

— En date du 10 juin courant, le Conseil d'Etat a promu au grade de capitaine d'infanterie (fusiliers), M. le 1^{er} lieutenant Strehl, Henri, à Lausanne.

M. le capitaine Strehl est désigné en qualité d'adjudant du bataillon de fusiliers n° 9 E.

— Le 12 dit, M. le lieutenant Ch. Maison, à Roche, adjudant du régiment d'artillerie n° I/II, a été promu au grade de 1^{er} lieutenant.

En 1889, le nombre des imposés militaires dans le canton de Vaud a été de 17,107 dont 11,664 ont payé la taxe; 5443 imposés n'ont pas acquitté leur contribution pour causes diverses.

Le produit brut de l'impôt était de 251,745 fr. 92 c.; sur ce chiffre, les défaillances et remboursements se sont élevés à 70,411 fr. 32 c., ce qui réduit la somme encaissée à 181,335 fr. 60.

— Les sociétés vaudoises de tir aux armes de guerre participant au concours pour le subside fédéral continuent à se développer. En 1888, le nombre avait été de 270, avec 14,142 sociétaires; en 1889, il est de 282 sociétés et 15,188 sociétaires. Les ayants-droit au subside de 3 fr. étaient au nombre de 9035 en 1888 et de 9345 en 1889; ceux participant au subside de 1 fr. 80, de 1872, contre 1308 l'année précédente.

Les sociétés se classent comme suit : 193 ont moins de 50 membres; 59 en ont de 51 à 100; 25 de 101 à 200; 3 de 201 à 300 et 2 de 301 à 400.

Les sept sociétés de tir au revolver comptent ensemble 108 membres, dont 68 ont touché le subside.

La somme bonifiée par la Confédération aux sociétés de tir du canton, en 1889, s'est élevée à 31,608 fr. 60.

France. — Après un séjour de trois mois à la maison centrale de Clairvaux, Mgr le duc d'Orléans a repris le chemin de l'exil. En arrivant à la frontière française il a dépêché à M. le duc Decazes un messager, porteur de la proclamation suivante que toute la presse a reproduite :

AUX CONSCRITS DE MA CLASSE

Mes chers camarades,

J'avais demandé à faire mes trois ans comme soldat.

Pour toute réponse, on m'a condamné à deux ans de prison.

Je ne me plaignais pas.

Avant l'expiration de ma peine, on me reconduit à la frontière.

La grâce me rend aux douleurs de l'exil, je change seulement de captivité.

Ma résolution reste entière, rien ne me fera renoncer à mon ardent espoir de servir la Patrie.

La place que je rêvais dans le rang, au milieu de vous, près du Drapeau, gardez-la-moi, je viendrai la reprendre.

A vous, pour Dieu et pour la France !

PHILIPPE, DUC D'ORLÉANS.

Mgr le duc d'Orléans s'est rendu en Angleterre, où il a rejoint son père, Mgr. le comte de Paris.

— Les manœuvres exécutées cette année par le 18^e corps présenteront un intérêt spécial.

Les deux divisions du 18^e corps exécuteront des manœuvres de division dans la région comprise entre Jonzac, Pons, Archiac et le Né, affluent de la Charente.

Une brigade d'infanterie de marine avec trois batteries d'artillerie de marine seront adjointes au corps d'armée.

La brigade d'infanterie de marine sera affectée successivement à chaque division, de manière à lui donner la supériorité numérique.

Le 6^e hussard marchera avec la 36^e division, et le 15^e dragons avec la 35^e.

Les troupes d'infanterie auront le fusil modèle 1886 et les cartouches à poudre sans fumée, à raison de 45 cartouches par homme.

L'effectif des compagnies d'infanterie sera de 125 hommes par compagnie; on ne prendra pour les compléter que des réservistes ayant au moins trois ans de service dans l'armée active, et des engagés conditionnels.

Les réservistes de la 36^e division seront amenés à Jonzac, en chemin de fer, le 5 septembre au soir ou le 6 au matin; ils seront envoyés de Jonzac dans leurs garnisons le 16 septembre.

L'artillerie de chaque division comprendra deux groupes de trois batteries de 4 pièces. Le premier groupe sera fourni par le 14^e, le deuxième par le 24^e d'artillerie.

Le 6 septembre, les troupes devront être arrivées dans leur can-

tonnement. Le 7, repos; les 8, 9 et 10, manœuvres de division contre division. Le 11, repos. Les 12, 13 et 14, manœuvre de corps d'armée figuré. Revue à la suite de la manœuvre du 14 septembre; le 15, repos; le 16, dislocation.

Le général Ferron, commandant le 18^e corps, a demandé au Ministre de la guerre le transport en chemin de fer pour l'aller des quatre régiments d'infanterie de la 36^e division.

Par suite de l'emploi de la cartouche à poudre sans fumée, les manœuvres du 18^e corps d'armée présenteront un intérêt nouveau au point de vue tactique.

Elles seront suivies avec une attention particulière par les missions étrangères.

D'après le programme arrêté par le général Ferron et approuvé par le ministre, le 8 septembre, la 35^e division, renforcée de la brigade d'infanterie de marine et de trois batteries, est concentrée à Pons et à l'est de cette ville, elle reçoit l'ordre de marcher sur Barbezieux et d'attaquer l'ennemi partout où elle le rencontrera. La 36^e division, concentrée à Archiac, Artenac et aux environs, est prévenue qu'un corps ennemi, dont la force paraît supérieure à une division, marche sur Barbezieux, elle reçoit l'ordre d'arrêter sa marche offensive.

La brigade d'infanterie de marine passe à la 36^e division. Ainsi renforcée, cette division reprend, le 9, sa marche offensive. La 35^e division prend position pour s'opposer à ce mouvement. La 36^e cantonne à Pons. La brigade d'infanterie de marine passe à la 35^e division, et les trois brigades cantonnent dans les villages au nord de Pérignac; la 70^e brigade à Arces.

Le 10, la 35^e division marche sur Pons, pour en chasser la 36^e division; celle-ci se porte à sa rencontre. La manœuvre finie, les deux divisions rentrent dans leurs cantonnements; l'ennemi figuré : infanterie, cavalerie, artillerie, génie, va prendre cantonnement aux environs de Jarnac-Champagne.

Après une journée de repos, le 18^e corps marche sur Barbezieux en deux colonnes de division : la 35^e division, par Coulanges-Lonzac, Saint-Martial; la 36^e division, par Echebrune, la grande route d'Archiac. L'ennemi figuré s'opposera à la marche du corps d'armée.

Le combat terminé, les deux divisions prennent des cantonnements juxtaposés : la 35^e division au nord de la route d'Archiac; la 36^e division, au nord; les têtes de colonnes cantonnent sur la ligne Celles-les-Rigauts, Jarnac-Champagne, la Feuillarde. L'ennemi figuré va occuper Neuillac et Sainte-Lheurine.

Le 18^e corps poursuit sa marche en deux colonnes de division : la 35^e, par Lonzac, Saint-Martial, Germigniac; la 36^e, par la grande route d'Archiac, avec ordre d'attaquer l'ennemi partout où elle le rencontrera. Après la manœuvre, l'ennemi se retire sur Jonzac. La 35^e division occupe Archiac et Sainte-Lheurine; la 36^e cantonne à Jarnac-Champagne et dans les autres localités du Sud. Les deux divisions suivent l'ennemi dans la direction de Jonzac : la 35^e division, par la route d'Archiac, Réaux; la 36^e, par Neuillac, Romas, Saint-Martial-de-Vitaterne.

Les manœuvres de corps d'armée dureront les 12, 13 et 14 septembre. Elles se termineront par une grande revue que passera le général Ferron.

— Signalons une utile innovation dans l'équipement des corps de l'infanterie française : c'est la distribution d'un certain nombre d'*espadrilles* (pantouffles à l'espagnole), au moyen desquelles les hommes blessés par leur chaussure, notamment aux grilles, au talon, au cou-de-pied, peuvent encore très bien soutenir la marche et même les manœuvres. Rien qu'en économie de chars d'invalides, on retrouve largement les frais de cette pantoufle. Avis à nos états-majors des rassemblements de septembre prochain.

— Conformément à une décision du ministre de la guerre, il va être créé, dans tous les corps d'armée, des bibliothèques militaires pour les officiers de l'armée active, de la réserve et du service sanitaire. Ces bibliothèques comprendront, outre des livres traitant de l'art militaire, des traités d'hygiène et de jurisprudence. Plusieurs garnisons ont été désignées dans chaque corps d'armée pour être le siège de ces bibliothèques.

Allemagne. — Nous empruntons au correspondant allemand du *Progrès militaire*, qui lui-même les trouve dans la *Gazette de Voss* les détails suivants sur l'organisation des *forces militaires allemandes dans l'Afrique centrale*. Placées sous le commandement du major Wissmann, qui a le titre de commissaire impérial, elles se composent d'officiers, sous-officiers et soldats liés envers lui jurement par des contrats particuliers, mais ne faisant pas partie des troupes de l'empire. Les officiers et sous-officiers, qui sont tous européens, et qui appartenaient à l'armée allemande, ont dû commencer par recevoir un congé définitif et par être rayé des cadres avant d'entrer au service du major.

Celui-ci a maintenant de cette façon sous ses ordres 52 officiers de l'armée de terre et 21 officiers mariniers, pour servir sur sa flotte et dans les places de la côte, plus 134 sous-officiers.

Sur ce total, on compte dans la région nord des possessions allemandes, 22 officiers, 12 officiers mariniers et 55 sous-officiers. Le reste des cadres est employé dans le sud et provisoirement à la constitution de deux corps expéditionnaires.

Pour le moment, les troupes noires du commissaire impérial se décomposent comme il suit : 1200 Soudaniens, 380 Zoulous, 120 Askaris (soldats de Zanzibar) et 10 Somalis, ce qui donne un total de 1,700 hommes.

Les Somalis se sont très mal comportés. C'est sans doute pour cela qu'ils sont en aussi petit nombre. Dans le climat humide et riche en végétation de cette contrée, la plus grande partie ont promptement succombé et surtout faute de moral. Ceux qui restent encore sont employés surtout au service de police.

L'occupation de la région nord est répartie entre les stations suivantes : Zanzibar avec 6 officiers, 5 officiers mariniers et 10 sous-officiers ; Bagamoyo avec 4 officiers, 3 officiers mariniers et 9 sous-officiers ; Pangani avec 3 officiers, 1 officier marinier et 9 sous-officiers ; Dar-es-Salam, avec 2 officiers, 2 officiers mariniers et 10 sous-officiers ; Tanga avec 3 officiers et 5 sous-officiers ; Saadani avec 2 officiers et 6 sous-officiers, et enfin Mkwadja avec 2 officiers, 1 officier marinier et 6 sous-officiers.

Les forces destinées à l'occupation du Sud étaient réunies, au commencement de mai, dans les stations de Bagamoyo et de Dar-es-Salam. Dans la première, elles étaient logées dans la caserne dite des Zoulous ; dans la seconde, elles étaient installées dans une caserne pouvant loger 600 hommes et parfaitement installée.

C'est de Zanzibar que le major, commissaire impérial, dirige toutes les affaires intérieures et extérieures de la colonie. La commandature est installée à Zanzibar, dans une maison arabe où logent, en outre du major Wissmann, son adjudant le docteur Bumüller et deux autres officiers. Les autres officiers employés à Zanzibar et les médecins sont logés dans deux autres maisons arabes ; les sous-officiers sont dans des hôtels ou maisons particulières.

La commandature comprend une section d'administration et une section maritime, qui fonctionnent séparément l'une de l'autre mais reçoivent toutes les deux leurs ordres de la commandature.

La section d'administration embrasse toute l'administration du commissariat impérial, non seulement en ce qui concerne les recettes et dépenses, mais aussi pour tout ce qui touche à l'instruction, à l'équipement et à l'habillement des troupes, au remplacement des munitions, etc.

La section de marine s'occupe surtout de la direction technique du matériel de navigation. Son chef, le capitaine-lieutenant von Sievers est responsable envers le major Wissmann des bâtiments et de leur équipement.

La flotte consiste essentiellement en quatre navires à vapeur : *Harmonie*, de 200 tonneaux ; *München*, de 50 ; *Max*, de 40 et *Vesuv*, de 20 tonnes. Un certain nombre d'embarcations diverses se tiennent en outre dans les stations à la disposition du commissaire impérial.

Les vapeurs font un service constant entre Zanzibar et la station de la côte et suffisent au mouvement des passagers entre les divers points. Ils font ainsi le service postal et naviguent sous pavillon de commerce allemand.

C'est aussi de Zanzibar qu'est dirigé le service de santé à la tête duquel se trouve le médecin-major Becker et son aide le docteur Stenker. Ils dirigent directement l'hôpital Wissmann à Zanzibar. Deux autres hôpitaux sont installés sur la côte, à Pagani (docteur Goertner) et Bagamoyo (docteur Böehmer).

Les médecins sont aidés par des infirmiers volontaires et des sœurs. Dans les autres stations existent des infirmiers volontaires et des aides de lazaret.

— Une dépêche adressée de Carlsruhe, le 6 juin, au journal l'*Es-tafette* de Paris, donne d'intéressants détails sur les lignes nouvellement construites dans le sud de l'Allemagne, et que le général de Waldersée, chef de l'état-major, vient d'inspecter.

En créant les lignes Léopoldshöhe-Lorrach, Schopheim-Saeckingen et Weitzen-Immendingen, on a porté à sept le nombre des voies ferrées qui mènent directement de l'Allemagne du Sud à la frontière française.

Tous ces chemins de fer sont munis d'un double rail.

En 1870, l'Allemagne du Nord ne disposait que de six et l'Allemagne du Sud de trois lignes menant directement à la frontière.

Aujourd'hui, les troupes de l'Allemagne du Nord peuvent être transportées par neuf lignes directes, celles de l'Allemagne du Sud par sept.

Pour l'Allemagne, il s'agit d'effectuer la marche en avant d'une manière si rapide que l'armée française soit attaquée sur son territoire avant d'avoir eu le temps d'opérer sa concentration.

Entre Bâle et la frontière du Nord-Ouest, le Rhin a dix-neuf passages, dont quatorze ponts.

Quant aux nouvelles lignes qu'ont vient de livrer à la circulation, elles serviront surtout à concentrer à temps les forces nécessaires à opposer aux masses considérables que les Français réuniraient à Belfort.

Pour le moment, on travaille encore à la construction d'une quatrième voie, ayant le même objet, et qui passera par Tuttlingen-Beuren-Sigmaringen. (*Progrès militaire.*)

Italie. — On sait, dit la *Revue du cercle militaire*, que, pendant l'été, les troupes de l'armée italienne font un séjour d'un mois environ dans les camps d'instruction établis dans chaque corps d'armée. De l'examen des localités choisies cette année, il ressort qu'on a l'intention de donner aux manœuvres dans la montagne une très grande extension, principalement sur la frontière française.

Dans le 1^{er} corps, la division de Turin envoie à Oulx, du 1^{er} au 21 juillet, la brigade Pouilles (71^e et 72^e régiments d'infanterie), 1 escadron de cavalerie et 2 batteries d'artillerie ; du 22 au 31, manœuvres entre la Dora et le Chisone, sous les ordres du lieutenant-général Guidotti. La division de Novare envoie à Aoste, pendant le même temps, la brigade Lombardie (73^e et 74^e), 1 escadron de cavalerie et 2 batteries d'artillerie ; du 22 au 31, manœuvres dans la haute vallée d'Aoste. Pendant cette dernière période, ces brigades *mixtes* seront renforcées par des détachements d'alpins, d'artillerie de montagne et du génie.

Le 2^e corps forme un camp de division, à Stura Gesso, avec les brigades Marches (55^e et 56^e), et Venise (83^e et 84^e), le 8^e bersagliers, 2 escadrons de cavalerie et 3 batteries d'artillerie, sous les ordres du lieutenant-général Boselli. L'infanterie arrivera au camp le 1^{er} juillet ; elle y sera rejointe le 10 par la cavalerie et l'artillerie. Du 21 au 31, camp mobile entre Stura et Gesso.

Dans le 4^e corps, la brigade Cagliari (63^e et 64^e), le 4^e bersagliers, 1 peloton de cavalerie et 4 pièces d'artillerie se rendent à Pieve di Teco. La brigade Pise (29^e et 30^e), 1 peloton de cavalerie et 4 pièces d'artillerie occuperont le camp d'instruction de Garessio, du 1^{er} au 31 juillet. Pendant la période de camp mobile, ces deux brigades manœuvreront l'une contre l'autre sous la direction du lieutenant-général Scala.

Enfin, le 5^e corps (Vérone), envoie également dans la montagne 1 brigade d'infanterie, 1 régiment de bersagliers et des détachements des armes à cheval.

On profitera de ces manœuvres pour étudier et résoudre, si cela est possible, de nombreuses questions relatives au ravitaillement, à la création de nouveaux magasins, à l'évacuation des malades, etc., etc.

Autriche-Hongrie. — La *Militär-Zeitung*, dans un travail sur les territoires des divers Etats, établit un parallèle entre les emplacements des troupes. *La France militaire* en reproduit comme suit certains passages :

Les divers systèmes de recrutement, les questions de frontières, celles de politique intérieure, celles des transports de troupe, ont conduit les divers Etats à fixer l'emplacement des garnisons de diverses manières. A ce point de vue, nous voyons la France et l'Allemagne avoir leurs effectifs les plus élevés sur les frontières et l'Autriche placer à Przenysl, en Galicie, un corps d'armée dont le siège était à Brünn autrefois. Mais les emplacements les plus en dehors de l'ordinaire sont ceux fixés par la Russie à ses troupes frontières. La politique traditionnelle de l'empire du Nord est d'avoir, du reste, des tendances offensives plutôt que défensives.

Il faut dire que la Russie, pour passer au pied de guerre, se trouve en présence de difficultés qui n'existent pas dans d'autres puissances européennes. Pour donner une idée bien nette des distances avec lesquelles le colossal empire doit compter, il suffit de remarquer que sa frontière occidentale étant à :

1.305	kilomètres	de Paris.
562	—	de Copenhague.
460	—	de Vienne.
600	—	de Budapest.
442	—	de Leipzig.
323	—	de Berlin.
150	—	de Koenigsberg.
82	—	de Breslau.

Il y a :

- 1.300 kilomètres de Moscou à Varsovie.
- 2.050 — de Saratow à Moscou.

Dans des conditions pareilles, la Russie, pour être prête à la guerre, doit adopter des mesures différentes de celles prises par les autres Etats. Aussi, les troupes massées à la frontière occidentale représentent-elles 60 p. 100 de toute l'armée et, pour la cavalerie, 75 p. 100.

La France, sans qu'il y ait d'analogies absolues naturellement, présente le pendant de la Russie, en dimensions réduites.

L'emplacement de paix des troupes françaises indique quel soin la République a pris pour garnir sa frontière de l'Est, non seulement comme fortifications, mais comme troupes.

Si on tire une ligne de l'embouchure de la Seine à l'embouchure du Rhône, au sud de Nîmes, on partage la France en deux parties à peu près égales. Or, comme l'a dit, en mars, le *Jahrbücher*, des 516 bataillons, des 375 escadrons et des 468 batteries de l'armée française, la moitié orientale du territoire en possède, respectivement, 327; 275 et 276, tandis que la partie occidentale n'en a que 189, 100 et 138. Il y a donc dans la partie orientale, environ 138 bataillons, 175 escadrons et 64 batteries de plus que dans l'autre partie. Sur une étendue de 160 kilomètres de frontière belge-allemande, on compte 133 bataillons, 140 escadrons et 96 batteries, soit le quart de toute l'infanterie, plus du tiers de la cavalerie, et le cinquième de l'artillerie de l'armée.

Le 6^{me} corps, placé à la frontière, avec ses 67 bataillons, ses 100 escadrons et ses 30 batteries, forme une petite armée. On voit que les emplacements de paix de la France accusent les mêmes tendances que ceux de la Russie, bien que dans d'autres conditions. Au point de vue stratégique, la France a douze lignes ferrées, à double voie pour la plupart, dont deux auraient à transporter chacune deux corps d'armée et les autres un : c'est presque l'idéal.

L'Italie, comme la France et la Russie, doit s'occuper de son front, c'est-à-dire qu'elle a à défendre la partie septentrionale : une attaque par mer doit rencontrer devant elle la flotte et les fortifications des côtes, deux choses pour lesquelles le pays a travaillé d'une façon gigantesque. La première ligne comprend la moitié de l'armée permanente avec six corps d'armée sur la frontière du Nord, savoir : le 1^{er} à Turin ; le 3^e, à Milan ; le 5^e, à Vérone, et en arrière, le 2^e, à Alexandrie ; le 4^e, à Plaisance ; le 6^e, à Bologne. Le second échelon est formé par le 8^e corps, à Florence ; le 7^e, à Ancône ; le 9^e, à Rome.

La force militaire de l'Allemagne, par suite des augmentations des années 1881 et 1887, a renforcé son effectif de paix d'environ 51,000 hommes, soit, comme unités tactiques, de 52 bataillons et 49 batteries : elle est passée de 18 à 20 corps d'armée. Le réseau ferré allemand permet une marche des plus rapides de l'armée mobilisée.

L'Autriche-Hongrie a adopté, comme le reste des Etats européens, le service militaire général après 1866. S'il y a, au point de vue militaire, dans l'Empire, à prendre considération de l'état financier, il n'en est pas moins vrai que les progrès réalisés, au point de vue du réseau des chemins de fer, garantiraient une concentration rapide aux frontières menacées.

Cet exposé rapide de la situation des puissances intéressées nous a paru d'autant plus à signaler que l'on remarquera, sans doute, combien les détails manquent pour l'Allemagne et l'Autriche, alors qu'il y en a, pour les autres puissances, un véritable luxe.

Belgique. — Le fusil nouveau modèle sera mis entre les mains de l'infanterie belge dans les conditions suivantes : la première livraison devra être faite le 1^{er} janvier 1894; à partir de cette date, il devra être fourni 5000 fusils par mois, avec couteau-baïonnette et fourreau. Soit donc 60,000 fusils par an.

Toutefois, la fabrication devra être activée de façon à pouvoir livrer autant que possible la commande des 150,000 fusils avant le 1^{er} janvier 1894.

Les nouvelles armes seront envoyées successivement à chaque division et, à en croire la *Belgique militaire*, les quatre divisions de campagne en seraient toutes armées avant la fin de l'année 1892, c'est-à-dire deux ans plus tôt que ne l'exige le contrat de livraison. Notre confrère espère en outre que l'approvisionnement en cartouches pourra être terminé pour la même époque.

— Le général en retraite Van Merlen, de Harlem, a eu l'idée de réunir ses anciens compagnons d'armes de Waterloo, pour célébrer le soixante-quinzième anniversaire de cette lutte de géants.

Sept vétérans seulement se sont faits connaître. Le plus âgé

d'entre eux est né en 1793 ; les autres datent également du siècle dernier et sont nés en 1795, 1796, 1797 et 1799.

Portugal. — Un concours vient d'être ouvert entre les officiers de l'armée ; le sujet est une histoire organique et politique de l'armée portugaise. Les concurrents devront présenter avec leur demande, dans un délai de trente jours, leurs titres de capacité littéraire et un mémoire dans lequel ils exposeront le plan général de l'ouvrage qu'ils se proposent d'écrire.

Russie. — Les grandes manœuvres en Wolhynie auront lieu dans le district de Rowno, près de Brody, sur la frontière de Galicie.

Il existe entre la ligne formée par les places de Wolhynie : Vladimir, Wolynsk, Luzk, Rowno et la partie de la frontière galicienne, qui va de Brody à Sokal, une sorte de grand défilé, limité d'un côté par la frontière autrichienne, de l'autre par les forêts marécageuses de la Polésie. Ce défilé a fait depuis longtemps l'objet des études de l'état-major russe, et celui-ci ne doute pas que l'Autriche s'empêtrerait de l'occuper en cas de guerre pour rendre impossible, ou du moins très difficile, la coopération de deux armées russes concentrées à Varsovie et à Kiew.

Pour parer à cette difficulté, l'autorité militaire russe a fait ouvrir à travers la Polésie, des lignes ferrées dont plusieurs sections déjà construites seront expérimentées aux manœuvres prochaines.

L'intention d'exécuter ces manœuvres a été conçue il y a déjà deux ans. Mais, pour la mettre à exécution, on a voulu attendre de pouvoir se rapprocher le plus possible de la situation où l'on se trouverait en cas de guerre, en groupant en conséquence les troupes qui tiennent garnison dans le pays, et en élevant des fortifications passagères sur les points les plus importants.

On trouva même nécessaire de compléter par un barrage permanent du chemin de fer établi à Dousno, les ouvrages construits dans la partie la plus étroite du défilé à Luzk et à Rowno. D'où il est résulté un triangle de forteresse en miniature qui, en cas d'une campagne austro-russe, jouerait un rôle d'autant plus important qu'immédiatement en arrière deux divisions d'infanterie et de cavalerie se tiendraient prêtes à se porter en avant.

L'idée générale des grandes manœuvres d'automne est la suivante : Une armée ennemie, partie de Tarnopol, marche contre Rowno et Dousno. Pour l'arrêter et soutenir la garnison laissée dans le triangle susmentionné, se dirige une armée combinée sur Rowno, partie par Kowel et partie à travers la Polésie.

Voici quelle est la composition des deux partis qui seront opposés l'un à l'autre.

Le parti du Sud est commandé par le général Dragomiroff, ayant pour chef d'état-major le général-major Malanca. Il se compose des 11^e et 12^e corps d'armée (11^e et 32^e, 12^e et 19^e divisions d'infanterie), de la 33^e division empruntée au 9^e corps; des 11^e et 12^e divisions de cavalerie et de la 2^e division de cavalerie cosaque : de la 3^e brigade de tirailleurs et du 4^e bataillon cadre du train qui formera trois bataillons. Soit au total 88 bataillons d'infanterie et de tirailleurs représentant 44,000 fusils; 70 escadrons donnant 8,000 sabres, 30 bat-

erries montées et 6 batteries à cheval ; c'est-à-dire 52,000 combattants avec 276 bouches à feu.

Le parti du Nord a Gourko pour commandant en chef avec Pusirewski pour chef d'état-major. Il se compose du 14^e corps (17^e et 18^e divisions d'infanterie) de la 2^e division du 8^e corps, et de la 30^e division empruntée au 4^e ; plus la 13^e division de cavalerie régulière et la 1^{re} des cosaques du Don ; 24 batteries montées et 4 batteries à cheval avec le 2^e bataillon cadre du train formant 2 bataillons, c'est-à-dire un total de 64 bataillons d'infanterie ((32,000 fusils), 48 escadrons (5,500 sabres), ou 47,500 combattants avec 216 canons.

Le point de concentration du parti du Sud est au camp de Réjibouji et dans les environs de Jitomir. Celui du parti du Nord est Kholm pour le 14^e corps et la 2^e division. La 3^e division est poussée sur la ligne de Polésie, Barano, Mézi-Rowno.

Pour rendre toutes ces troupes disponibles, le service de garnison sera fait à leurs places par des bataillons de réserve ; les attachés militaires étrangers ne seront point admis à ces manœuvres qui semblent devoir être entourées du plus grand secret.

Bulgarie. — La cour martiale a condamné le major Panitza à être fusillé avec le droit de recours en grâce.

Les sous-lieutenants Rizof et Arnaudof sont condamnés à six ans de prison ; Calobkeff à neuf ans.

Les capitaines Tatef, Tchardaroff, Loleff et Kisinoff sont condamnés à trois ans ; Stefanof à cinq mois d'arrêt.

Les autres ont été acquittés.

Il est probable que la peine capitale prononcée contre le major Panitza sera commuée.

Roumanie. — Malgré une opposition assez vive, les deux Chambres roumaines viennent d'accorder le crédit de 60 millions demandé par le gouvernement pour les fortifications de Bucarest et de la frontière roumano-russe.

Etats-Unis. — Le Sénat américain a voté les fonds nécessaires à la construction de trois grands vaisseaux de guerre. Les Etats-Unis semblent décidés à réorganiser leur marine militaire pour exercer sur les deux Océans qui les baignent une influence plus active que par le passé. Si, pendant un temps assez long, de grands sacrifices d'argent doivent être nécessaires pour que la marine américaine puisse égaler la marine anglaise, la tendance n'en est pas moins importante à signaler. Les ressources financières des Etats-Unis sont si considérables que le principal obstacle à la création d'une grande force maritime n'existe pas, et l'intérêt du pavillon américain à être appuyé par une marine de guerre est assez clair pour qu'on puisse, sans trop de témérité, déduire du vote du Sénat, des projets plus vastes.

(Gazette de Lausanne.)

Sait-on combien coûte un coup de canon d'une grosse pièce d'artillerie de marine de 110 tonnes ? La somme ronde de 4,160 francs,

ce qui, à 4 p. 100, correspondant au revenu annuel d'un capital de 104,000 francs !

Cette somme se décompose comme suit :

Poudre, 450 kil	1,900 fr.
Projectile, 900 kil.	2,175 »
Soie pour la cartouche	85 »
Total	4,160 fr.

Mais ce n'est pas tout. La pièce de 110 tonnes ne supporte paraît-il que 95 coups, c'est-à-dire, qu'après ce nombre de coups, elle devient incapable à l'usage et demande des réparations.

Or le prix de la pièce étant de 412,000 fr., il faut donc compter environ 4,340 fr. de frais d'usure à chaque coup, ce qui ramène le coût de chaque charge de canon à 8,500 fr.

Ainsi, quand on tire un coup de canon de 110 tonnes, c'est le revenu d'un capital de 212,500 qui saute en l'air. Mille coups de canon représenteraient le capital de 212,500,000 fr.

En comparant des pièces de calibre inférieur, on trouve d'après les calculs mathématiques les plus rigoureux, qu'un coup de canon d'une pièce de 67 tonnes (dont le prix est de 250,000 fr. et qui s'use après 127 coups, coûte 4,600 fr.; de même la pièce de 45 tonnes, d'un prix de 157,000 fr., avec un usage de 150 coups, occasionne une dépense de 2,450 fr, pour chaque coup de canon.

ANNONCES DE LA REVUE MILITAIRE SUISSE

Les prix des annonces viennent d'être sensiblement réduits.

Ils sont fixés comme suit pour une seule insertion :

Couverture extérieure (1 page)	Fr. 20 —
La page entière (18 cm. de hauteur sur 10 cm. de largeur)	» 16 —
La demi-page	» 9 —
Le quart de page	» 5 —
La ligne ou son espace (longueur 10 cm.)	» — 40

Réduction pour les insertions répétées, suivant le nombre de fois.

Les annonces et la correspondance y relative sont à adresser à

L'Administration de la REVUE MILITAIRE SUISSE, à Lausanne.